

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

#### **Arrêté du 24 juillet 2008 portant nomination à la Commission nationale d'appel de qualification de stomatologie**

NOR : SJS0830925A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;  
Vu la proposition faite par le conseil national de l'ordre des médecins le 9 juin 2008,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé à la commission nationale d'appel de qualification de stomatologie, en qualité de représentant de l'ordre des médecins : Pr Blanc (Jean-Louis), membre titulaire.

#### Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 24 juillet 2008.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement simultané de la directrice  
de l'hospitalisation et de l'organisation  
des soins, du chef de service,  
du sous-directeur et de son adjointe :

*La chef du bureau M2,*

D. BARELLI